



BULLETIN D'INSCRIPTION A.A.S FRESNES Natation SAISON 2021 - 2022

Responsable bébés nageurs : Florence
Mail : bbnageurs@aasfresnes-natation.fr

Bébés nageurs

- Samedi** : 30 minutes environ entre 8h30 et 9h15 (enfants nés en 2020 ou en 2021)
 30 minutes environ entre 9h15 et 10h00 (enfants nés en 2018 ou en 2019)
 30 minutes environ entre 10h00 et 10h45 (enfants nés en 2017)
Les fratries sont intégrées dans le groupe d'âge de l'aîné.

Tarifs : Fresnois : 255 € (3 chèques de 85 €) - Extérieurs : 285 € (3 chèques de 95 €)

Les tarifs comprennent 40€ de frais fixes non remboursables.

Compte tenu de la situation nous demandons 3 chèques. Ces chèques seront débités au début de chaque trimestre (octobre, janvier et avril).

NOM de l'enfant : Prénom :

Date de naissance (obligatoire):

NOM Parent (si différent) :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Mail (écrire en majuscules):

Dossier d'inscription :

-1 certificat médical **obligatoire**

-cotisation annuelle en 3 chèques à l'ordre de l'A.A.S FRESNES Natation.

Pour toute demande de facture ou attestation CE, merci de fournir une enveloppe timbrée.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.

Les cours ont lieu toute l'année sauf vacances scolaires zone C.

LE BONNET DE BAIN EST OBLIGATOIRE

Autorisation de publication, protection du droit à l'image :

J'autorise/n'autorise pas (1) l'AASFRESNES Natation à nous laisser photographier ou filmer ceci à des fins d'exposition, presse écrite et/ou télévisée, brochure papier et publication internet sur le site : <http://www.aasfresnes-natation.fr>

(1) Rayer la mention inutile

**J'ai pris connaissance du règlement intérieur sur le site
Faire précéder la signature de la mention lu et approuvé**

A : le Signature :

« Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification qui le concerne. »

Cadre réservé à l'administration :

Fiche d'inscription - Certificat médical - Photo - Enveloppes - Règlement